



9 900 emplois liés à la présence de touristes dans le massif des Vosges en 2013

En 2013, le tourisme génère plus de 9 900 emplois dans le massif des Vosges, soit 5,6 % de l'ensemble des emplois du territoire. Cette part est deux fois plus importante que dans le Grand Est. La saison estivale prédomine dans le massif des Vosges, malgré une importante activité liée aux sports d'hiver. En 2013, l'emploi touristique recule en moyenne de 2,1 % par rapport à 2011, en dépit d'un début d'année plus dynamique. Il reste néanmoins supérieur à la moyenne de 2009.

Parmi les six territoires qui composent le massif, les Hautes-Vosges et le Piémont viticole alsacien concentrent 60 % de ses emplois touristiques. Entre 2011 et 2013, l'emploi touristique progresse dans les Vosges centrales et le Piémont viticole alsacien. Il recule légèrement dans les Hautes-Vosges, et baisse plus fortement dans les Vosges du Nord, le Piémont lorrain et les Vosges du Sud. Les secteurs de l'hébergement et de la restauration concentrent deux emplois touristiques sur trois. Les activités de sport et de loisirs, portées notamment par les stations de ski, ont un poids important et sont particulièrement dynamiques.

Audrey Eichwald, Steve Piralla, Insee

En 2013, plus de 9 900 emplois sont liés à la fréquentation touristique dans le massif des Vosges. Ils représentent 5,6 % de l'ensemble des emplois du massif. Cette proportion est presque deux fois plus importante que dans le Grand Est (3,0 %). Elle est aussi plus élevée que dans les autres massifs de moyenne montagne : 3,3 % dans le Massif central et 4,3 % dans le Jura. Cette part du tourisme dans l'emploi est par contre très en deçà de celle des Alpes (8,4 %) et des Pyrénées (10,4 %).

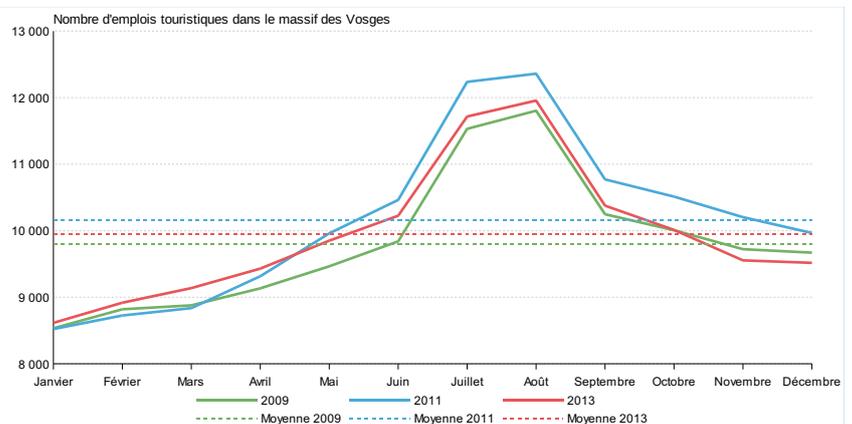
Une saison estivale prépondérante

Dans le massif des Vosges, le tourisme est principalement estival (figure 1), comme dans l'ensemble du Grand Est. En 2013, l'emploi touristique durant les mois de juillet et août dépasse de 20 % la moyenne annuelle. Au plus fort de la saison

touristique, près de 12 000 emplois sont ainsi directement liés à la présence de touristes. En hiver, l'emploi touristique est

au plus bas : de janvier à mars, il est inférieur de 10 % à la moyenne annuelle. Le creux hivernal est toutefois moins

1 Un début d'année 2013 plus dynamique, suivi d'un net ralentissement



Lecture : en août 2013, 12 000 emplois sont liés au tourisme dans le massif des Vosges. À la même période en 2011, on en comptait 12 400. Le massif des Vosges bénéficie de 9 900 emplois touristiques en moyenne sur l'ensemble de l'année 2013, contre 10 200 en 2011.

Sources : Insee, DADS 2009, 2011 et 2013, Acoess 2009, 2011 et 2013.

marqué que dans le Grand Est (- 15 % par rapport à la moyenne). Le massif bénéficie en effet d'une activité spécifique aux sports d'hiver. La saisonnalité de l'emploi touristique est également moins forte dans les Vosges que dans les autres massifs de moyenne montagne.

En 2013, l'emploi touristique moyen dans le massif des Vosges baisse de 2,1 % par rapport à 2011. Après une bonne saison hivernale, il marque le pas à partir du printemps et décroche véritablement au plus fort de la saison touristique. Sur une plus longue période, de 2009 à 2013, l'emploi touristique moyen augmente de 1,4 %. Toutefois, pendant les mois de novembre et décembre, le nombre d'emplois liés à la présence de touristes est plus faible en 2013 qu'en 2009. En comparaison, dans le Grand Est, le tourisme génère autant d'emplois en 2013 qu'en 2011, en progression de 3,5 % par rapport à 2009. À l'échelle des massifs montagneux français, seul le Massif central enregistre aussi une baisse du nombre d'emplois touristiques entre 2011 et 2013, mais cinq fois moins importante que dans les Vosges (- 0,4 %).

Six emplois touristiques sur dix dans les Hautes-Vosges et le Piémont viticole alsacien

Les différents territoires du massif des Vosges ne présentent pas les mêmes atouts en matière d'attractivité touristique. La répartition des emplois liés au tourisme y est par conséquent très inégale.

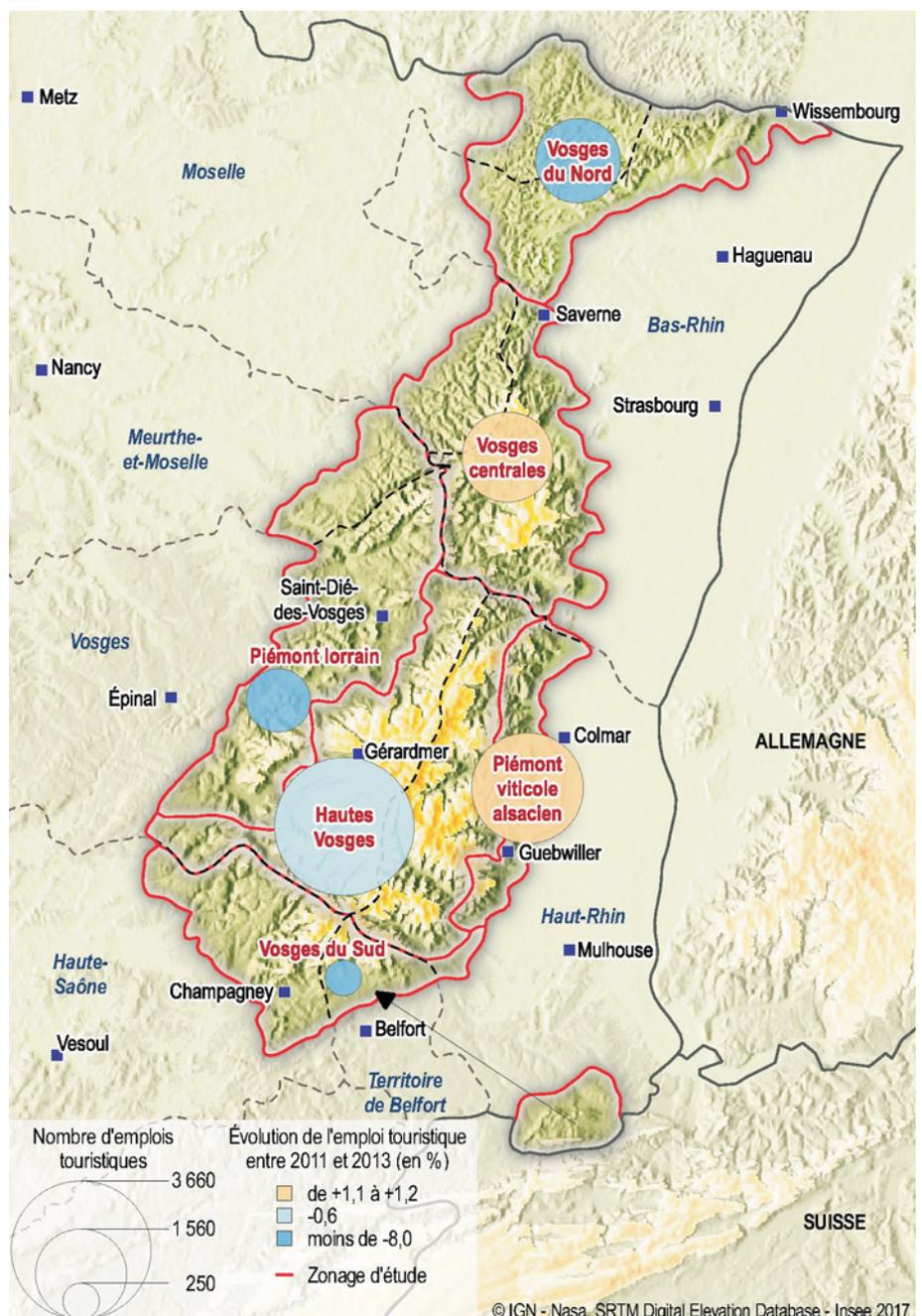
Les Hautes-Vosges constituent le cœur du massif en matière d'activité touristique. Dans ce territoire, 3 700 emplois sont liés au tourisme, soit un emploi sur dix. La plupart des stations de sports d'hiver du massif s'y concentrent. Dès lors, le creux d'activité hivernal y est quasiment inexistant.

Dans les contreforts du massif, à l'est, le Piémont viticole alsacien regroupe 2 300 emplois touristiques. Ils représentent 7,4 % de l'emploi total du territoire et près d'un quart des emplois touristiques du massif. Ce territoire se caractérise par une saison automnale dynamique, grâce notamment au tourisme viticole et aux marchés de Noël.

Les Vosges centrales et les Vosges du Nord comptent respectivement 1 600 et 1 400 emplois liés à la fréquentation touristique. La saisonnalité de l'emploi y est proche de celle de l'ensemble du massif.

Dans les deux autres territoires du massif des Vosges, le Piémont lorrain et les Vosges du Sud, le tourisme occupe une place plus modeste. Il ne génère que 2 % de l'emploi total de ces territoires. L'activité touristique s'y concentre essentiellement pendant les mois d'été.

2 Les territoires qui comptent le moins d'emplois touristiques accusent un net repli



Sources : Insee, DADS 2011 et 2013, Acoess 2011 et 2013.

L'emploi touristique progresse dans les Vosges centrales et le Piémont viticole alsacien

La baisse globale de l'emploi touristique entre 2011 et 2013 dans le massif des Vosges recouvre des réalités très différentes selon les territoires. Certaines zones apparaissent dynamiques, d'autres sont en net recul (figure 2). Dans les Vosges centrales et le Piémont viticole alsacien, l'emploi touristique progresse de plus de 1 % entre 2011 et 2013. Dans les Hautes-Vosges, il est en légère baisse (- 0,6 %). Sur une plus longue période, depuis 2009, l'emploi lié à la présence de touristes progresse fortement dans ces trois territoires : + 6,1 % dans le Piémont viticole alsacien, + 3,6 % dans les Hautes-Vosges et + 3,1 % dans les Vosges

centrales. L'écart de croissance de l'activité touristique se creuse avec les Vosges du Nord, le Piémont lorrain et les Vosges du Sud, où l'emploi touristique, moins important, a fortement baissé. Entre 2009 et 2013, le recul est particulièrement marqué dans les Vosges du Sud (- 18,7 %) et dans le Piémont lorrain (- 9,7 %). Il est un peu moins fort dans les Vosges du Nord (- 2,2 %).

Fréquentation touristique en baisse dans les hôtels, en hausse dans les campings

Sur l'ensemble de l'année 2013, les hôtels du massif des Vosges enregistrent 2 168 000 nuitées, soit 16 % des nuitées hôtelières du Grand Est. La fréquentation

3 Forte concentration des emplois touristiques dans l'hébergement dans tous les territoires du massif

Répartition des emplois liés au tourisme selon le secteur d'activité (en %)

	Hautes-Vosges	Piémont viticole alsacien	Vosges centrales	Vosges du Nord	Piémont lorrain	Vosges du Sud	Massif des Vosges	Grand Est
Hébergement	54	42	56	46	41	55	49	30
Restauration, cafés	14	29	16	15	12	2	18	27
Sport et loisirs	16	12	4	12	5	17	12	8
Patrimoine et culture	5	4	4	7	3	8	5	9
Commerce de détail non alimentaire	3	3	4	3	12	4	4	8
Grandes surfaces	2	2	5	6	11	3	4	6
Autres	2	2	5	2	5	3	3	5
Soins	2	1	1	2	1	2	2	2
Artisanat	1	1	2	2	3	4	2	2
Commerce de détail alimentaire	1	1	1	2	3	2	1	2
Offices de tourisme	1	1	1	2	2	2	1	1

Lecture : le secteur de l'hébergement regroupe 49 % de l'ensemble des emplois touristiques du massif des Vosges. Dans les Vosges centrales, ce secteur en regroupe 56 %.

Sources : Insee, DADS 2013, Acoess 2013.

baisse par rapport à 2011 (- 5,3 %). Les hôtels pâtissent avant tout d'une moindre affluence de la clientèle française. La fréquentation de la clientèle étrangère est aussi en recul, un peu moins marqué.

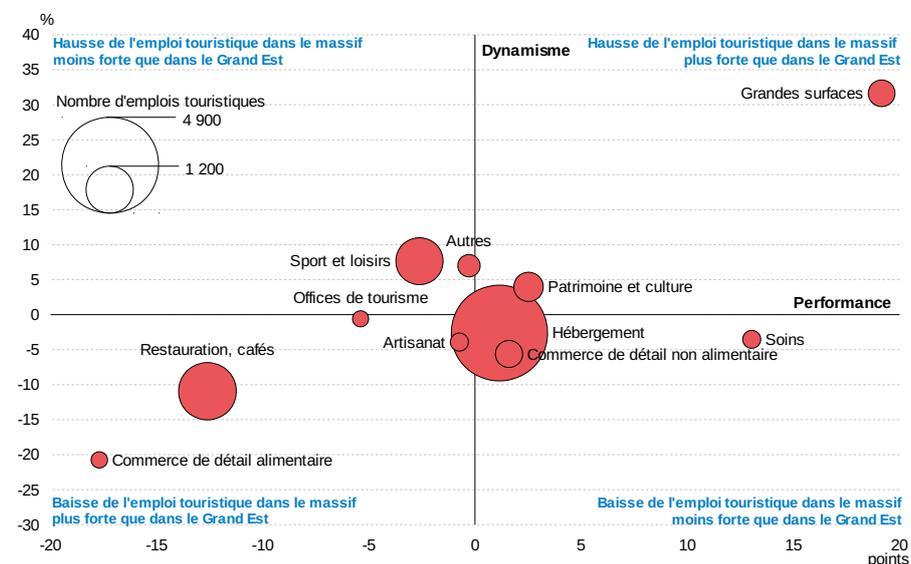
Tous les territoires du massif des Vosges sont touchés par cette baisse du nombre de nuitées hôtelières entre 2011 et 2013. Dans le Piémont viticole alsacien toutefois, la fréquentation hôtelière est relativement stable (- 0,2 %), grâce à une plus grande affluence de la clientèle française.

Les campings du massif comptabilisent 1 054 000 nuitées en 2013, soit 43 % des nuitées enregistrées dans l'ensemble des campings de la région. Par rapport à 2011, la fréquentation progresse (+ 6,1 %). Cette augmentation résulte exclusivement de la hausse de fréquentation de la clientèle étrangère (+ 10,8 %), majoritaire dans ce type d'hébergement.

Dans les Vosges centrales, la fréquentation des campings progresse de manière particulièrement importante (+ 9,8 %). Cette augmentation concerne aussi bien la clientèle française qu'étrangère. Dans les Hautes-Vosges, les campings enregistrent également une forte hausse (+ 8,3 %) imputable à une nette augmentation de la fréquentation étrangère (+ 16,9 %). Les nuitées sont stables dans les campings du Piémont viticole alsacien. Dans les Vosges du Sud, le nombre de nuitées diminue fortement (- 14,0 %).

Au total, la fréquentation des hôtels et des campings du massif recule dans les mêmes proportions que le nombre d'emplois touristiques. Dans l'ensemble du Grand Est, la fréquentation est en revanche en hausse (+ 2,2 %). Elle progresse aussi dans le Jura (+ 0,7 %), mais diminue légèrement dans le Massif central (- 0,9 %), en raison de la forte baisse du nombre de nuitées hôtelières.

4 Une baisse de l'emploi touristique dans la restauration particulièrement marquée dans le massif



Dynamisme : évolution de l'emploi touristique dans le massif des Vosges entre 2011 et 2013 (en %).

Performance : écart entre l'évolution de l'emploi touristique dans le massif des Vosges et celle dans le Grand Est (en points).

Note : chaque secteur est représenté par un cercle dont la taille est proportionnelle au nombre d'emplois touristiques dans le massif des Vosges en 2013.

Lecture : le secteur des grandes surfaces rassemble 380 emplois, soit 4 % de l'ensemble des emplois touristiques du massif des Vosges en 2013. Par rapport à 2011, l'emploi touristique dans ce secteur a augmenté de 32 % dans le massif, soit une progression plus importante de 19 points à celle observée dans le Grand Est.

Sources : Insee, DADS 2011 et 2013, Acoess 2011 et 2013.

Deux emplois touristiques sur trois dans l'hébergement et la restauration

Le tourisme génère de l'activité dans de nombreux secteurs économiques. Le secteur de l'hébergement concentre 4 900 emplois en 2013, soit la moitié des emplois liés à la présence de touristes dans le massif des Vosges (figure 3). Dans les Hautes-Vosges, les Vosges du Sud et les Vosges centrales, l'hébergement représente entre 54 % et 56 % des emplois. Dans les autres massifs de moyenne montagne, cette activité rassemble

moins de 40 % des emplois touristiques et, dans le Grand Est, à peine 30 %.

Conséquence de la baisse de fréquentation des hôtels et des campings, le secteur de l'hébergement dans le massif des Vosges a perdu 2,6 % des emplois entre 2011 et 2013 (figure 4). Ce recul concerne tous les territoires du massif. Il est encore plus marqué dans le Grand Est (- 3,8 %). Sur une plus longue période, depuis 2009, il est toutefois un peu atténué dans les Vosges (- 0,8 %).

Dans le secteur de la restauration et des cafés, 1 760 emplois dépendent de la fréquentation touristique dans le massif des Vosges et représentent 18 % de l'ensemble des emplois touristiques. Dans le Piémont viticole alsacien, cette proportion atteint 29 %, une part comparable à celle qui prévaut dans l'ensemble du Grand Est (27 %). Entre 2009 et 2013, l'emploi lié au tourisme dans la restauration et les cafés diminue sensiblement dans le massif (- 6,0 %). Entre 2011 et 2013, le recul est particulièrement important (- 10,9 %). Cette forte baisse contraste avec la hausse observée dans l'ensemble du Grand Est (+ 5,9 % depuis 2009 et + 1,7 % entre 2011 et 2013). Elle ne concerne cependant pas tous les territoires du massif. Dans les Hautes-Vosges et les Vosges centrales, le nombre d'emplois liés à la présence de touristes progresse au contraire considérablement en quatre ans (respectivement + 24,2 % et + 10,3 %). Cette hausse se concentre essentiellement en début de période, de 2009 à 2011.

Toujours plus d'emplois liés au tourisme dans les sports et loisirs

Comme dans la plupart des massifs montagneux, la part des activités de sport et de loisirs est très importante dans l'emploi touristique du massif des Vosges. En 2013, ces activités représentent 12 % de l'emploi touristique total, contre 8 % dans l'ensemble du Grand Est. Ce secteur d'activité bénéficie d'une saisonnalité touristique particulière, grâce aux activités de sports d'hiver : le nombre d'emplois y est aussi élevé en hiver qu'en été. Le territoire des Hautes-Vosges, où se trouvent la plupart des stations de ski, concentre la moitié des emplois de sport et loisirs du massif. Ce secteur représente 16 % des emplois touristiques des Hautes-Vosges.

Bien que très dépendant des conditions climatiques, le secteur sport et loisirs s'est fortement développé entre 2009 et 2013, dans le massif des Vosges comme dans l'ensemble du Grand Est. L'emploi touristique y augmente de 21,6 % dans le massif et de 19,8 % dans la région. Entre 2011 et 2013, il progresse respectivement de 7,6 % et 10,3 %. Le territoire des Hautes-Vosges s'inscrit dans le même dynamisme sur longue période, mais se démarque nettement entre 2011 et 2013 : le nombre d'emplois touristiques des activités de sport et loisirs y baisse de 2,8 %. Dans les Vosges du Nord et le Piémont lorrain, l'emploi est en recul dans ce domaine depuis 2009.

En plus des activités de sports d'hiver, le secteur sport et loisirs comprend aussi les activités liées à l'organisation de jeux de hasard et d'argent. Ces activités concentrent

un grand nombre d'emplois et progressent sensiblement dans le massif, en particulier dans le Piémont viticole alsacien (avec le développement du complexe touristique du Casino Barrière de Ribeauvillé).

Le patrimoine et la culture : un secteur moins présent dans le massif que dans le Grand Est, mais plus dynamique

Avec 460 emplois, le secteur du patrimoine et de la culture compte proportionnellement moins d'emplois touristiques dans le massif des Vosges (5%) que dans le Grand Est (9 %). En effet, les musées et le patrimoine bâti sont situés majoritairement dans les grandes villes, peu nombreuses dans le massif des Vosges. Entre 2011 et 2013, le nombre d'emplois touristiques dans le secteur du patrimoine et de la culture augmente toutefois plus rapidement dans le massif (+ 4,0 %) que dans le Grand Est (+ 1,5 %). Ces activités tiennent une place particulièrement importante dans les Vosges du Nord, où elles représentent 7,0 % de l'emploi touristique. De plus, elles y sont en nette progression (+ 15,3 % entre 2011 et 2013 et + 49,4 % depuis 2009).

En lien avec le faible nombre de grandes villes situées sur le territoire, le massif des Vosges compte aussi moins d'emplois touristiques dans les grandes surfaces et le commerce non alimentaire (4 % des emplois pour chacun de ces secteurs, soit deux fois moins que dans le Grand Est). La saisonnalité de l'emploi est très marquée dans ces secteurs. L'emploi touristique y est deux fois plus élevé en été qu'en moyenne annuelle. Par rapport à l'ensemble du Grand Est, le massif enregistre une très forte progression du secteur des grandes surfaces. Le nombre d'emplois touristiques y augmente de 31,6 % entre 2011 et 2013, contre seulement 12,5 % dans la région. Cette hausse compense largement les baisses d'emplois observées dans le commerce de détail alimentaire (- 20,7 %) et non alimentaire (- 5,6 %). Cet effet de vases communicants entre secteurs s'opère aussi dans le Grand Est.

Un faible taux d'encadrement dans l'économie touristique du massif

L'économie touristique compte peu de cadres et de professions intermédiaires. Dans le massif des Vosges, 16 % seulement des emplois salariés appartiennent à ces catégories socioprofessionnelles en 2013, contre 18 % dans le Grand Est ou dans les autres massifs de moyenne montagne (figure 5). En 2013, 69 % des emplois salariés liés au tourisme sont occupés par des

5 Des emplois touristiques plus souvent à temps complet

Répartition des emplois liés au tourisme (en %)

	Massif des Vosges	Grand Est
Femmes	57	56
Hommes	43	44
Moins de 25 ans	21	21
de 25 à 50 ans	55	58
50 ans ou plus	24	21
Cadres	7	7
Professions intermédiaires	9	11
Employés	69	68
Ouvriers	16	14
Temps complets	72	65
Temps partiels	28	35
Salaire horaire net (euros)	10,20	10,70

Champ : ensemble des emplois touristiques en équivalent temps plein pour les variables sexe et âge ; emplois touristiques salariés en équivalent temps plein pour la catégorie socioprofessionnelle, la condition d'emploi et le salaire. Lecture : dans le massif des Vosges, 72 % des emplois touristiques sont des emplois à temps complet, contre 65 % dans le Grand Est.

Sources : Insee, DADS 2013, Acoess 2013.

employés. Cette proportion atteint 74 % dans le Piémont viticole alsacien, où le secteur de la restauration a un poids particulièrement important.

Par ailleurs, 28 % des emplois salariés touristiques du massif des Vosges sont à temps partiel. Cette part est toutefois bien inférieure à celle qu'on observe dans le Grand Est (35 %). Le recours au temps partiel est particulièrement important dans les principales activités touristiques en termes d'emplois (hébergement, restauration, commerce). Ces conditions d'emploi conduisent à des salaires horaires assez faibles dans le tourisme.

Dans le massif des Vosges, 57 % des emplois touristiques sont occupés par des femmes et 24 % par des personnes de plus de 50 ans. Le secteur sport et loisirs se démarque, avec seulement 37 % de femmes et 18 % de plus de 50 ans. Dans le commerce de détail, les activités liées au patrimoine et à la culture, voire les offices de tourisme, les salariés sont plus âgés. Les secteurs de l'hébergement et de la restauration comptent en revanche davantage de jeunes de moins de 25 ans. Pendant les deux mois d'été, le nombre d'emplois occupés par des moins de 25 ans est supérieur de 40 % à la moyenne annuelle. Les emplois résultant du pic estival d'activité touristique sont en effet des emplois saisonniers, en partie pourvus par des étudiants, disponibles à cette période de l'année. ■

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee du Grand Est et le Collectif « Destination Massif des Vosges ».

La richesse dégagée : une autre approche des retombées économiques du tourisme

La richesse dégagée par la présence de touristes dans le massif des Vosges est de l'ordre de 285 millions d'euros en 2013, soit 4,0 % de la richesse totale dégagée par le territoire. Cette proportion est stable par rapport à 2011, comme dans l'ensemble du Grand Est, où elle n'est que de 2,1 %. Le poids du tourisme en matière de richesse dégagée est aussi plus important dans le massif des Vosges que dans les autres massifs de moyenne montagne (3,4 % dans le Jura et 2,5 % dans le Massif central). De manière systématique, ce poids est inférieur au poids du tourisme en matière d'emploi. La création de richesse requiert en effet plus de main-d'œuvre dans le tourisme que dans d'autres activités économiques, notamment industrielles. La productivité apparente du travail dans la plupart des activités touristiques est relativement faible.

À l'image de ce qui prévaut en matière d'emploi, la richesse dégagée par le tourisme est proportionnellement plus importante dans les Hautes-Vosges (6,7 %) et le Piémont viticole alsacien (5,4 %). Elle est particulièrement faible dans le Piémont lorrain et les Vosges du Sud (1,5 %).

Carte d'identité du massif des Vosges

Le massif des Vosges s'étend sur deux régions et sept départements. Il comprend 589 communes et deux parcs naturels régionaux (PNR), le PNR des Vosges du Nord et le PNR au Grand Ballon, représentant à eux deux 50 % du territoire du massif des Vosges. Culminant à 1 424 mètres au Grand Ballon, le massif des Vosges est plus densément peuplé que les autres massifs de moyenne montagne (83 habitants / km², contre 61 dans le Jura et 47 dans le Massif Central). Sa population est relativement âgée (plus d'un quart des habitants ont plus de 60 ans). Elle baisse en moyenne de 0,2 % par an entre 2008 et 2013. Cette évolution s'explique par un solde migratoire apparent négatif (-0,26 % par an entre 2008 et 2013) que le solde naturel ne compense pas (+0,04 % par an). La part de chômeurs est plus faible dans le massif (12,3 % en 2013) que dans le Grand Est (13,6 %).

Le Contrat de destination Massif des Vosges

En 2010, le Comité du Massif des Vosges, en charge de la politique de la montagne, considérant le tourisme comme une carte maîtresse pour son développement économique, engage une stratégie touristique visant à promouvoir le massif des Vosges en tant que destination touristique sur le marché national et à l'international autour de cinq filières : massif des Vosges en famille, sites de visite, bien-être, itinérance, écotourisme.

En 2014, un Contrat de destination Massif des Vosges a été conclu pour une durée de cinq ans. Impulsés par l'État, les contrats de destination permettent de fédérer les acteurs publics et privés d'un même territoire autour de thématiques identifiées, pour créer une offre touristique cohérente et lisible, en France et à l'international, en prenant en compte l'ensemble des besoins et la volonté des acteurs locaux. Véritable outil de développement touristique, ces contrats permettent de structurer, consolider et accélérer le développement des destinations touristiques.

Le Contrat de destination Massif des Vosges vise le marché national et cinq marchés internationaux (l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse). Il a pour objectifs d'accroître de 10 % en cinq ans le nombre de nuitées touristiques des clientèles françaises et de 15 % celui des clientèles étrangères, et de faire progresser l'emploi touristique de 5 %, en complément notamment des activités industrielles.

Méthodologie

L'estimation de l'emploi lié au tourisme repose sur le repérage des secteurs d'activités concernés par le tourisme et leur classement selon leur degré de touristicité :

- dans les activités 100 % touristiques (hébergement, offices de tourisme, parcs d'attraction...), tout l'emploi est considéré comme touristique ;
- dans les activités partiellement touristiques (restauration, commerce...), l'emploi touristique est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié aux résidents.

Les données d'emploi sont issues des déclarations annuelles de données sociales (DADS) de l'Insee pour les salariés et d'une source administrative gérée par l'Acoss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) pour les non-salariés. La richesse dégagée provient du fichier économique enrichi (FEE) de l'Insee. Elle est calculée à partir de la valeur ajoutée des entreprises (répartie au niveau des établissements au prorata de leur masse salariale).

Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :

Joël Creusat

Rédactrice en chef :

Brigitte Vienneux

ISSN 2492-4547

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Greiner V., Villaume S., « 58 500 emplois touristiques dans le Grand Est, portés par l'hébergement et la restauration », *Insee Analyses Grand Est* n° 49, juillet 2017.
- Durieux S., Eusebio P., Levy D., « Un million d'emplois liés à la présence de touristes - Plus de la moitié dans des espaces urbains », *Insee Première* n° 1555, juin 2015.
- Deltour A., « 10 200 emplois touristiques dans le massif des Vosges en 2011 », *Insee Analyses Lorraine* n° 9, novembre 2014.
- Deltour A., « 21 000 emplois touristiques en Lorraine », *Économie Lorraine* n° 333, février 2014.

